

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL

Date de la séance: 10 décembre 2018

Présidence:

Monsieur Nicolas Menétrey

LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTILLIEZ

Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour, Vu le préavis de la Municipalité n° 23/2018 du 12 novembre concernant le budget 2019, Ouï le rapport de la commission Gestion-finances,

DECIDE:

1. d'adopter le budget de fonctionnement pour l'exercice 2019 tel que présenté par la Municipalité.

IL COMMU

MONTIL

Ainsi délibéré en séance du 10 décembre 2018

Le président :

Nicolas Menétrey

La secrétaire :

Laureen Pittet